



**IHS
CGT
86**

21Bis rue Arsène Orillard

86000 POITIERS

0549603470

ihsvienne@gmail.com

<https://ihscgt86.org>



**Institut d'Histoire Sociale CGT
de la Vienne**

**Adhérer, c'est
soutenir l'action de
l'Institut d'Histoire
Sociale de la
Vienne.**

**Nous interpellons
tous les syndicats
n'ayant pas encore
effectué cette
démarche à nous
rejoindre.**

Les envois se font par
courriel électronique sauf
pour celles et ceux
n'ayant pas d'adresse
mail.

Merci de nous informer de
vos coordonnées.

CONTACT

N°40
JANVIER
2026

"La voie la plus courte pour l'avenir est toujours celle qui passe par l'approfondissement du passé"

Aimé Césaire

Ce texte s'invite dans votre journal, à quelques encablures de la fin des fêtes de fin d'année, je souhaite qu'elles aient été les plus belles possible avec vos familles et vos amis.

Le réconfort, les liens, l'affection, la fraternité ne sont pas superflus dans les turbulences du monde sous autorité du capitalisme financier et militarisé.

Il est nécessaire de créer du lien, de la discussion apaisée, argumentée, de l'écoute, loin de la folie destructrice des basses polémiques et des approximations et imbécilités que l'on peut lire sur des réseaux devenus « a-sociaux ».

C'est ce que nous vous proposons de faire à l'Institut CGT d'Histoire Sociale, lors de son Assemblée Générale qui se déroulera le :

MARDI 3 MARS 2026 DE 8H30 A 16H
Au Moulin du Bois à Longève
(voir plan dans la convocation).

La crise de la démocratie s'aggrave. Elle ouvre la porte à toutes les « régressions de la pensée » et à la montée de la pire réaction comme on le voit avec la commission d'enquête parlementaire sur l'audiovisuel.

Oui il nous faut débattre, débattre encore, débattre toujours pour que nous donnions le plus d'information sur ce système capitaliste créateur de misères, de destructions, de guerres et qu'enfin que la solidarité, la fraternité soient des valeurs communes à tous les peuples de la terre.

Bonne année 2026 malgré tout !

Alain Peyrotte

1936 – Le FRONT POPULAIRE

Des luttes, des acquis sociaux

L'unité syndicale pour des succès

Dans l'histoire du mouvement syndical, 1936 est bien un exemple que lorsque les forces syndicales se réunissent, elles peuvent entraîner les travailleurs des diverses branches d'activités professionnelles de façon massive et bousculer la puissance patronale qui détient les moyens économiques et le pouvoir politique.

Pourtant socialement la division syndicale était présente. La CGT tendance réformiste, la CGT-U tendance révolutionnaire, la CFTC du syndicalisme chrétien affaiblissent les luttes ouvrières, compliquent les rassemblements et les mouvements qui peuvent se créer.

Les forces politiques de gauche, parti communiste, SFIO, sont amenés à proposer au peuple français un choix d'alliances pour construire le front populaire. Avec un programme tenant compte de la situation, celui-ci devrait permettre de sortir de la crise qui n'est pas seulement française, mais internationale. L'extrême droite, de plus en plus puissante en France, mais aussi en Espagne, en Allemagne, en Italie...

Sous la poussée de la gauche, le corps électoral se modifie. Les socialistes et les communistes obtiennent la majorité des sièges à l'Assemblée nationale et entraîne une espérance pour faire reculer la misère. Issus de la crise économique. En mai et juin 1936 les masses de salariés se mettent en mouvement sur le territoire national, bousculant employeur et responsable politique.

Dans le département de la Vienne, sous l'impulsion d'Henri Souchaud, Secrétaire de l'Union départementale de la CGT et de la Bourse du travail de Poitiers, va favoriser le rapprochement avec la CGT-U. Dans le Châtelleraudais, au cours des années 1934/1935, des échanges et des pourparlers sont en cours pour une possible fusion entre les 2 syndicats, notamment à la manufacture d'armes. De manière assez surprenante, alors que nationalement les grèves se développent en mai et juin 1936, la Vienne appartient au mouvement de la « 3^{ème} vague ». C'est en juillet que les salariés de la compagnie du gaz, les ouvriers carriers de Chauvigny et quelques autres entreprises se mettent en grève.

Ils seront rejoints le 7 juillet par les ouvriers du bâtiment de Châtelleraud. Cette poussée de grévistes servira à créer un rapport de force contraignant les patrons à signer les accords de Matignon.

Dans le bâtiment, malgré un engagement le 29 juin sur l'augmentation des salaires, à Châtelleraud, les entreprises continuent à ne pas appliquer cet accord. Cette attitude conduira à faire éclater le conflit du 7 juillet. Une assemblée générale avec 13 entreprises représentant 225 ouvriers décide l'arrêt du travail. Les accords seront appliqués et la reprise aura lieu le 10 juillet.

Toujours à Châtelleraud, à la maison Lafoy distillerie, c'est le renvoi d'un ouvrier qui génère un débrayage de 52 ouvriers sur 58. Au bout de 2 jours de grève, la direction est contrainte de reprendre le salarié et la grève s'arrêtera. Le 14 juin pour fêter la victoire nationale des élections du Front populaire, de grands meetings sont organisés à Poitiers (2000 participants) Châtelleraud (1500).

À Chauvigny, en février 1936, les ouvriers céramistes face au patron Deshoulières, lui tiendront tête pendant 8 jours. Ils obtiendront satisfaction. Néanmoins, 2 semaines plus tard, celui-ci se reniera comme parjure et remettra en cause les accords signés par lui-même. Ces accords porteraient sur les salaires qui avaient reculé de 30% depuis 4 ans.

Aux tramways de Poitiers la signature pour les salaires donne satisfaction au personnel. En plus de l'augmentation, il n'y a plus de retenue de 10% et seront remboursés des sommes depuis juillet 1935. Aux entreprises gaz et électricité, la municipalité de Poitiers abandonne ses droits en faveur des grévistes. Elle va aider à mettre fin à un conflit qui aurait engendré de grands désagréments pour la population. Les grévistes ont géré cette grève de façon pacifique, ni défilé, ni chahut, ni drapeau rouge et chant révolutionnaire. Ils ont assuré leurs services pour la population en conciliant avec la mairie et leur patron pour régler le conflit en 3 jours. Le 25 juillet un banquet réunira 195 nouveaux adhérents.

Les accords de Matignon se traduiront par une augmentation de salaire de 7% à 15% et dans certaines entreprises jusqu'à 30%, notamment pour les femmes et les jeunes salariés. Les entreprises liées à l'armement seront en grande partie nationalisées. La Banque de France réforme ses statuts. La SNCF est créée en août 1937. C'est également la prolongation de la scolarité primaire de 12 à 14 ans, démocratisation dans l'enseignement. Ajoutons encore la création des congés payés de 15 jours, la signature de conventions collectives. C'est aussi la reconnaissance du droit syndical et l'élection des délégués du personnel, le respect des règles d'hygiène et de sécurité. La durée du temps de travail à 40 h hebdomadaire.

La Confédération générale de la production (organe du patronat français de l'époque) va même jusqu'à déclarer le 4 août 1936 « Mieux vaut Hitler que le front populaire ». Certains patrons vont même traiter leurs ouvriers en congés de fainéants qui « sont payer sans travailler ». Sans gommer les différences entre la CGT et la CGT-U, le mouvement ouvrier a ressenti une puissance nouvelle, plus de force pour lui permettre d'obtenir des avancées pour les revendications.

C'est sur ce fonds unitaire que va se dérouler le 1 mai 1936, et donner ainsi aux élections législatives qui auront lieu 48 h plus tard une perspective de succès avec une majorité d'élus pour confirmer la victoire du Front populaire.

Recherche et documentation Michel Diot

A lire ou à relire :

- 36/39 Du Front populaire à la guerre – R. VIEU (1991)
- Les cheminots dans l'histoire sociale – J. JACQUET (1967)
- La CGT dans l'histoire sociale dans la Vienne (2015)
- Histoire de la France contemporaine (Tome 1918-1940)
- Esquisse d'une histoire de la CGT (1967)
- 1^{er} mai les 100 printemps de la CGT – G. SEGUY
- Divers journaux :
 - Avenir de la Vienne (avril-juin-juillet 1936)
 - Vienne Ouvrière et syndicaliste (février-mars-avril-mai 1936)



*Devant la porte de l'usine
Le travailleur soudain s'arrête
Le beau temps l'a tiré par la veste
Et comme il se retourne
Et regarde le soleil
Tout rouge, tout rond
Souriant dans son ciel de plomb
Il cligne de l'œil
Familièrement
Dis donc camarade soleil
Tu ne trouves pas
Que c'est plutôt con
De donner une journée pareille
À un patron.*

(J. Prévert, Paroles.)

Une nouvelle fois l'Union locale de Châtellerault est en deuil, nos camarades Patrice MOCHON, ancien secrétaire du syndicat CGT des Fonderies du Poitou Alu et Josette GASCHET, membre de la CE de l'Union locale sont allés retrouver Freddy MARTIN, Julien DELHOUME et Michel COMTE dans le jardin des souvenirs.

Josette, Patrice et Freddy étaient des militants dont la CGT peut être fière de les avoir comptés parmi ses adhérents. Elus dans leurs syndicats d'entreprises, ils étaient des dirigeants respectés, utiles aux salariés et craints par leurs directions.

La solidarité et la fraternité qu'ils ont pratiqués durant leur vie d'actifs et de retraités ont été des moteurs de leur activité.

Présents dans les manifestations, les rassemblements et aussi au sein des structures de la CGT, ils avaient encore tant de choses à faire, à transmettre aux nouvelles générations de militants et ils vont nous manquer. Bon repos Camarades et comme le dit le texte suivant vous serez toujours dans nos pensées.

Pourquoi serais-je hors de votre pensée, simplement parce que je suis hors de votre vue ? Je vous attends, je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin. Vous voyez, tout est bien.

Henry Scott Holland



Composition du Conseil d'Administration de l'IHS-CGT de la Vienne

Président	PEYROTTE Alain	Vice-Président	RICHARD Nicolas
Secrétaire	ANTUNES Jocelyne	Secrétaire Adjoint	VIOT Bernard
Trésorier	CHIL Jean-Pierre		

Membres

AMAND Patrick	CATROU Marion	COUDRET Jean-Jacques
FUZEAU Claude	GARETTA Jean-François	GUITTONNEAU Jean-Philippe
LARTIGUE Xavier	MINAULT Philippe	RENARD Franck
ALAIN François		

ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS OU PRIVÉS, RÉUNIONS OU RÉCEPTIONS ?



Cousin traiteur

Le goût du partage



BISTRO CHIC

RDV - Le Rendez-vous
4, rue Annet Segeron
Poitiers Biard
Tél. 05 49 58 02 72
contact@rdv-restaurant



ART & GASTRONOMIE

L'Atelier
Le Grand Large
10, Rue du Clos Marchand - Poitiers
Tél. 05 49 61 35 94
contact@atelier-poitiers.fr

Notre service traiteur,
nos restaurants et
nos salons de réception
de 20 à 500 personnes
sont à votre disposition

Service traiteur : 7, rue Marcellin Berthelot - 86000 POITIERS
Tél. 05 49 41 09 14 / info@cousin-traiteur.fr

Nos établissements disposent de
parkings gratuits et faciles d'accès

LA ROCHELLE





Page 4